

Maîtriser le régime de la TVA et des droits d'enregistrement sur les immeubles

De la qualification de l'assujetti à la maîtrise de la TVA sur marge

Les définitions utiles

- La notion d'assujetti
- La notion de terrain à bâtir
- Définition de l'immeuble neuf et ancien
- Notion de mutation à titre onéreux
- Distinction entre terrain à bâtir et immeuble bâti
- Portée de l'engagement de construire
- Portée de l'engagement de revendre

Les opérations soumises à la TVA de plein droit ou sur option

- Les ventes de TAB
- Les ventes de TNAB
- Les ventes d'immeubles bâtis
- Les locations d'immeubles

La notion d'activité économique

- L'achat en vue de revente
- La réalisation de travaux de viabilisation conséquente
- La mise en œuvre de moyens de commercialisation (publicité, démarchage)

Opérations réalisées par des non assujettis dans un cadre patrimonial

- En principe hors champ...
- Mais...
 - Modalités de taxation à la TVA
 - Incidences au regard des droits de mutation
 - Les cessions de terrains à bâtir et les plus-values
 - les livraisons à soi-même
 - Les apports d'immeubles
 - Les ventes d'immeubles acquis en VEFA par des non assujettis
 - Le régime des assujettis agissant comme lotisseurs ou marchand de biens (TVA sur la marge)
 - Les opérations de régularisation de TVA et les cas de dispense de TVA (art. 257 bis CGI)
 - Intérêt de l'option à la TVA lors de la revente

Objectifs opérationnels

- Identifier et qualifier les opérations immobilières au regard de la TVA et des droits de mutation
- Sécuriser le traitement fiscal des opérations immobilières complexes

Public, pré-requis & niveau

- Experts comptables & collaborateurs
- Notaires
- Professionnels de l'immobilier

Pré-requis : Avoir déjà une connaissance générale des principes et du champ d'application de la TVA et des droits de mutation à l'occasion de la cession d'immeubles.

Une évaluation des pré-requis sera réalisée avant l'entrée en formation.

Niveau :

☒ Professionnel ☐ Avancé ☐ Expert

Modalités

Intervenant : Expert-comptable, Commissaire aux comptes.

Méthodes et moyens pédagogiques : Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation

Tarifs par personne · 1 jour = 7h

Société 820 € HT
Cabinet d'expertise comptable 615 € HT
Formation intra Sur devis
(France entière) à partir de 1 900 € HT

Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de faciliter le suivi de notre formation.

Scannez pour choisir votre session de formation

REF: PR9321925790

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 09/12/2025

